

**Identification de l'organisme qui passe le marché** : Société d'Équipement du Rhône et de Lyon.  
Correspondant : M. le directeur général de la SERL, agissant en tant que mandataire de la Communauté Urbaine de Lyon,  
4 boulevard Eugène Déruelle  
B.P. 3099, 69398 Lyon Cedex 03,  
tél. : 04-72-61-50-00,  
télécopieur : 04-72-61-50-09,  
adresse internet : <http://www.serl.fr>.

**Objet du marché** : Marché d'études techniques pour la démolition de la poste de Tassin-la-Demi-Lune (69)

**Procédure de passation** : Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation

**Durée du marché** : 36 mois à compter de la notification du marché.

**Modalités d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- prix : 40 %.

Critères de sélection des candidatures : Capacité professionnelles, techniques et financières

**Renseignements divers** : Caractéristiques principales :

Le marché a pour objet la désignation d'un bureau d'études techniques pour la démolition de la Poste dans le cadre de l'agrandissement et la requalification de la place Hippolyte Pérégut à TASSIN LA DEMI-LUNE (69).

Date prévisionnelle de début des prestations : octobre 2010.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Le mode de règlement du marché est le virement.
- délai de paiement : 30 jours
- acomptes au fur et à mesure de l'exécution des prestations.
- avance : Pas d'avance
- variation des prix : Prix révisable.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires : SERL

4 boulevard Eugène Déruelle

B.P. 3099

69398 Lyon Cedex 03

no de télécopie : 04 72 61 50 11

A l'attention de Nicolas BAUME (courriel : [n.baume@serl.fr](mailto:n.baume@serl.fr))

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site <http://serl.achatpublic.com> ou est remis à chaque candidat sur sa demande, par courrier ou par retrait gratuitement, après demande préalable auprès du secrétariat Marchés et Commande Publique, à la SERL soit :

- Par télécopie au 04 72 84 24 68
- Par mail à l'adresse [demande@serl.fr](mailto:demande@serl.fr).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

selon les modalités fixées au règlement de consultation. La SERL préconise une remise sous format papier.

Au vu des propositions, le Pouvoir Adjudicateur pourra décider de négocier avec les candidats présentant les offres les mieux classées.

**Renseignements divers** : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

1° La lettre de candidature (imprimé DC4) ou équivalent

En cas de groupement, si la lettre de candidature est signée par le seul mandataire, les mandats des cotraitants donnés au mandataire seront obligatoirement joints à la candidature.

2° Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

3° Une déclaration sur l'honneur visée à l'article 44-2 du code des marchés publics, précisant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de concourir aux marchés publics, datée et signée en original par le candidat , ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

4° Renseignements et / ou documents permettant d'apprécier le niveau de capacité financière :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;  
ou documents équivalents si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de fournir ceux demandés

Niveau spécifique minimum exigé : CA global annuel de 50 000euros HT pour au moins l'un des trois derniers exercices.

5° Renseignements et / ou documents permettant d'apprécier le niveau de capacité technique et / ou professionnelles (article 45 CMP et arrêté du 28-08-06) :

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Niveau minimum exigé : effectif minimum 3 personnes dont un cadre.

- présentation d'une liste des principales fournitures ou principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Niveau minimum exigé : Etre en capacité de réaliser des prestations comparables illustrées au moyen de références portant sur l'établissement des études préliminaires et des dossiers de consultation des entreprises pour la passation des marchés de travaux, sur l'élaboration et le dépôt du permis de démolir et sur le suivi des travaux de démolition ou équivalent.

- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

Niveau minimum exigé : ingénieur en génie civil et/ou bâtiment ou diplôme équivalent.

En cas de candidature émanant de groupement d'entreprises, la lettre de candidature (imprimé DC4) sera signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité (article 51-4 du code des marchés publics). Les justificatifs visés aux points 2 et 3 seront fournis par chaque membre du groupement.

Les autres justificatifs seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités des membres du groupement. Il n'est pas exigé que chaque cotraitant ait la totalité des capacités financières, techniques et professionnelles requises pour l'exécution du marché.

Le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander la prise en compte des capacités d'autres opérateurs économiques. Il doit alors justifier des capacités de ce ou ces opérateurs (même justificatifs professionnels, et techniques ou financiers à fournir que ceux exigés des candidats- points 4 et 5) et produire un engagement écrit de l'opérateur justifiant que le candidat disposera de ces capacités pour

l'exécution du marché. L'opérateur devra également produire les justificatifs visés aux points 2 et 3 ci-dessus.

**Date limite** : - date limite : 13 septembre 2010  
- heure limite : 12 H 00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Adresse Internet :**

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2010\\_o2\\_UFTRHhe](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_o2_UFTRHhe)

**Renseignements divers** : Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69003 Lyon,  
tél. : 04 78 14 10 10, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, 119 avenue du Maréchal de Saxe, 69427 Lyon Cedex 03,  
tél. : 04 72 84 78 56

Détails d'introduction des recours :

- recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la Publication ou de la notification de la décision attaquée ;
- référé pré-contractuel antérieur à la date de signature du marché par la personne publique (article L551-1 du code de justice administrative) et contractuel à compter de la signature du contrat ;
- recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ;
- recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la parution dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché ;

**Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication** : 28 juillet 2010